



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02372

Numéro SIREN : 789 934 171

Nom ou dénomination : A.G. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2012 sous le numéro de dépôt 7704

212/38

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

D'AIX EN PROVENCE AUX FINS DE

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS



Le soussigné :

- **Monsieur GAUTIER Alain**
né le 12 avril 1960 à FORT DE L'EAU (Algérie)
demeurant 66, avenue Paul Cézanne - 13090 AIX EN PROVENCE
de nationalité française , pacsé.
représenté par Maître Didier WATRIN, avocat de la SCP LUCCIARDI BELLEMANIERE
WATRIN GIRAUD VENZONI, 14, rue Manuel – 13100 AXI EN PROVENCE,

5€
PH62459

Seul associé de la future Société par actions simplifiée A.G. Holding dont le siège social sera 66, avenue Paul Cézanne 13090 AIX EN PROVENCE.

A l'honneur de vous exposer ce qui suit:

Le soussigné, fondateur, envisage de procéder à l'apport à la société A.G. Holding en formation, des biens ci-après :

95 actions soit une participation de 95 % de la SAS AIX AUTOMATISME MAINTENANCE, au capital de 7.500 €, dont le siège social est sis à AIX EN PROVENCE (13090), 66 Avenue Paul Cézanne, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le N° B 440 486 629.

52 actions soit une participation de 52 % de la SAS AIX AUTOMATISME, au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est sis à AIX EN PROVENCE (13090), 66, avenue Paul Cézanne, immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE sous le N°B 339 965 139

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des articles L 277-1, L 225-8 et R. 225-7 du Code de Commerce, de désigner tel commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par le soussigné,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,

- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés dans le délai fixé par le décret du 23 mars 1967.

Fait à AIX EN PROVENCE, le

9 octobre 2012

En deux exemplaires

Pour Monsieur Alain GAUTIER

Maître Didier WATRIN



ANNEXE

APPORT EN NATURE A LA SOCIETE A.G.H. EN FORMATION

COPIE

I - DESCRIPTION DES APPORTS

Les biens apportés par Monsieur Alain GAUTIER

- 95 actions (participation de 95 %) de la SAS AIX AUTOMATISME MAINTENANCE, au capital de 7.500 €, dont le siège social est sis à AIX EN PROVENCE (13090), 66 Avenue Paul Cézanne, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le N° B 440 486 629.
- 52 actions (participation de 52 %) de la SAS AIX AUTOMATISME, au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est sis à AIX EN PROVENCE (13090), 66, avenue Paul Cézanne, immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE sous le N°B 339 965 139

II - APPORTEUR

Monsieur GAUTIER Alain

né le 12 avril 1960 à FORT DE L'EAU (Algérie)
demeurant 66, avenue Paul Cézanne – 13090 AIX EN PROVENCE
de nationalité française pacsé.

III - SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT

Société A.G. Holding , société par actions simplifiée en formation dont le siège social sera fixé : 66, avenue Paul Cézanne – 13090 AIX EN PROVENCE

- Activité : L'acquisitions, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts d'intérêts et tous titres de participation, dans toutes entités juridiques créées ou à créer, par voie de création de sociétés nouvelles, d'achat de titre ou droits sociaux, de souscription, apports, commandite, fusion, alliance, société en participation, groupement d'intérêt économique, ou de prise ou de dation en location gérance de tous biens ou droits, ou autrement.
- Toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière d'organisation, de contrôle, de gestion, d'ingénierie en matière financière et technique, en matière de relations publiques et de communication interne et externe, toutes études de marchés.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social t à tous objets similaires ou connexes.

212/2012

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

COPIE

ORDONNANCE

Nous, Monsieur Jean-Jacques POLITANO,

Président du Tribunal de Commerce d'Aix en Provence,

Vu la requête présentée par Monsieur GAUTIER Alain fondateur de la société SAS A.G. HOLDING,

Vu les motifs y exposés,

Vu les dispositions légales en vigueur,

Désignons :

Madame Evelyne JOLY
5 ALLEE CLAUDE FORBIN
13100 AIX EN PROVENCE

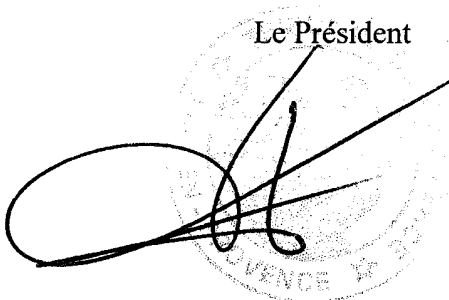
en qualité de **commissaire aux apports** de la société SAS A.G. HOLDING en formation chargé d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués et d'autre part d'établir un rapport écrit.

Fait à Aix-en-Provence,
Le 12 Octobre 2012

Le Greffier



Le Président



Coût : 45,32 euros T.T.C.